

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Harris, rue Notre-Dame,
1640 et 1642.

Aujourd'hui Maximum 56
Même date l'an dernier 60
Aujourd'hui Minimum 46
Même date l'an dernier 36

Pronostic pour
les prochaines
vingt-quatre
heures.



Toronto, 26. — Temps beau et très
doux aujourd'hui et samedi.

23^e ANNEE — N^o 52 — DIX PAGES

MONTREAL, VENDREDI, 26 AVRIL 1901

LE NUMERO, UN CENTIN

LES ELEVATEURS A GRAINS

Comment sera employé le million prêté à la commission du port

Opinions de M. L. E. Geoffrion, président de la Chambre de Commerce, et de M. Crathern

LE CONTROLE ABSOLU DEVRA ETRE RETENU PAR LA COMMISSION

Alors que chacun donne son avis sur le meilleur mode d'emploi du million mis par le gouvernement à la disposition de la commission du port pour la construction des éleveurs et autres améliorations, il nous a paru intéressant de demander l'opinion de M. L. E. Geoffrion, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

M. L. E. Geoffrion estime que la construction de deux éleveurs par la commission du port s'impose et qu'elle aura pour effet une augmentation de notre trafic. A son avis, ces deux éleveurs devraient être érigés à une certaine distance l'un de l'autre, de façon que les navires qui devront y venir prendre leur chargement, comme les barges qui leur apporteront le

viennent avec plaisir la commission favoriser les compagnies ou particuliers faisant passer par notre port de fortes quantités de fret, en leur consentant par exemple une réduction sur les taxes de manutention de leurs marchandises.

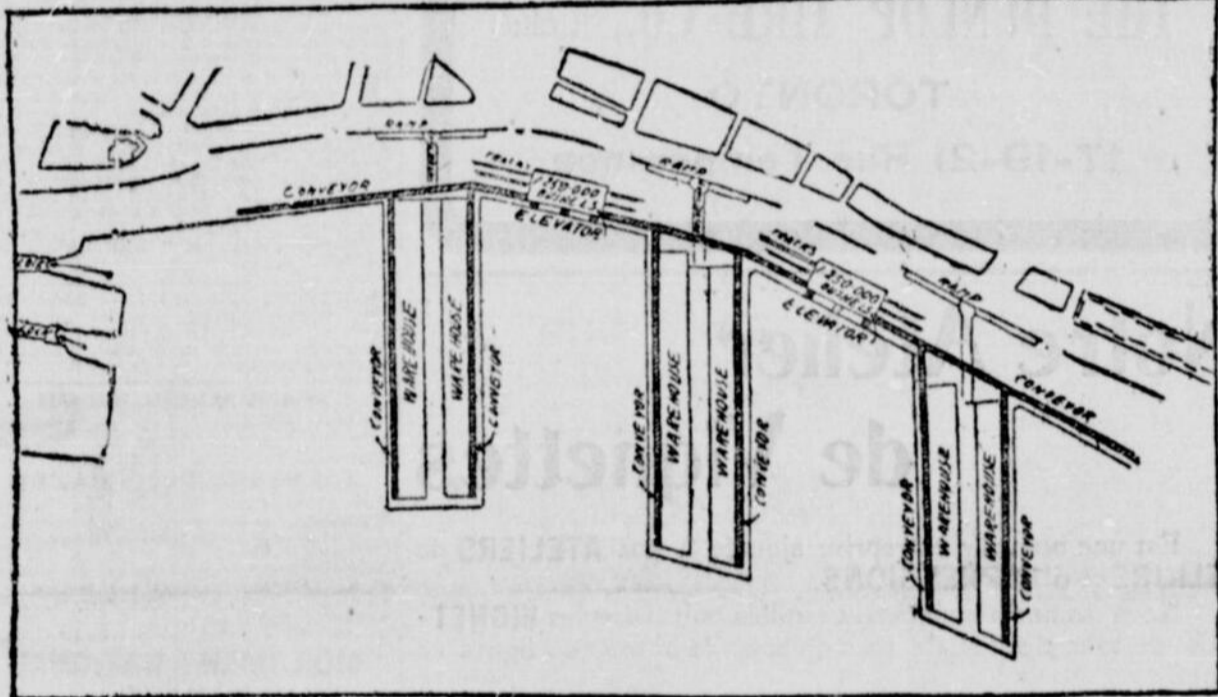
En somme, M. Geoffrion, qui est un homme d'action, est partisan de la marche en avant. Il veut que Montréal profite des nouveaux avantages qu'il possède, qu'il acquière sans retard ceux qui lui font défaut, pour prendre enfin toute l'importance que cette ville mérite.

Monsieur Crathern, devant demander lundi, aux commissaires du Havre d'examiner son projet de construction d'éleveurs dans notre port, nous nous sommes rendus ce matin, à son bureau, pour lui demander quelques explications.

navires n'auront pas besoin de quitter l'emplacement qu'ils occupent sur les quais pour recevoir leur chargement.

Leur capacité sera de 1,250,000 minots chacun et ils pourront charger 6 navires à la fois, à raison de 30,000 minots par navire et par heure, soit au total, 90,000 minots par heure, ce qui n'empêchera pas que chaque jour 250 wagons passant sur les voies qui se trouvent derrière eux puissent être remplis par leur intermédiaire.

Les transporteurs parcourent, comme l'indique le plan que nous publions, les jetées jusqu'à leur extrémité et desservent toute la portion des quais comprise entre le canal, c'est-à-dire l'extrémité du quai de la ligne Allan et le marché Bonsecours. M. Crathern estime qu'il est inutile



LE PLAN PROPOSE PAR M. CRATHERN POUR LES ELEVATEURS.

rain, puissent attendre leur tour, soit sur un quai peu élevé.

Il pense qu'une fois les éleveurs construits, le trafic augmentera dans des conditions qui nécessiteront de nouvelles facilités dans un temps relativement court.

M. Geoffrion verrait avec plaisir la commission acheter de nouveaux éleveurs flottants qui, par la concurrence qu'ils feraient à ceux actuellement en usage, amèneraient un abaissement des tarifs aujourd'hui en vigueur.

Quant à l'exploitation des nouvelles facilités, il a une opinion arrêtée, pour les questions de détail. Il n'est pas opposé à la location des éleveurs, mais il désirerait que la commission du port garde sur eux le contrôle le plus absolu, soit en établissant des tarifs auxquels les locataires ne pourraient apporter aucune modification sans son autorisation, soit par tout autre moyen. Il

M. Crathern nous a d'abord déclaré qu'il s'était arrêté à un plan comprenant deux éleveurs au lieu d'un seul de plus grande dimension, parce qu'il pense cela plus économique, quant à la construction et plus avantageux quant à l'assurance des bâtiments et de la marchandise qu'ils contiennent.

Il les a placés assez près l'un de l'autre pour plusieurs raisons et sur l'avis d'ingénieurs compétents, notamment de M. Kennedy, l'ingénieur du Havre. La première et la plus importante, c'est qu'il sera possible d'en actionner les machines au moyen d'un seul et même pouvoir, ce qui constituera une très sérieuse économie. La seconde, c'est que, grâce à leur système de transporteurs (convoyeurs), le grain de chacun d'eux pourra être amené sur n'importe quel point de la portion du port desservie par eux, soit de l'autre côté de l'éleveur voisin, de sorte que les

d'acquiescer de nouveaux éleveurs flottants. Le grain qui vient actuellement par eau à Montréal est d'abord emmagasiné à Kingston, quand nous aurons des éleveurs, il viendra s'embarquer de préférence dans nos magasins.

Si 20,000,000 de minots passent annuellement par ces éleveurs, M. Crathern estime que les exportateurs pourront bénéficier d'une réduction de 1/2 cent par minot, ce qui est un avantage considérable. Il pense que l'augmentation de trafic qu'ils produiront sera telle qu'il faudra élever d'autres éleveurs dans la partie Est au bout de peu de temps.

Pour lui, les nouvelles facilités doivent être non seulement construites par la commission du Havre, mais encore exploitées directement par elle. Il faut se réveiller, dit-il en terminant, et agir vigoureusement pour assurer à Montréal le brillant avenir qu'il mérite.

AU TRANSVAAL

Arrivée du "Montfort" au Cap avec la police canadienne de Baden-Powell

Un camp anglais pillé par les Boers

UN TRUC DE BOERS

Londres, 26. — Le "Daily Chronicle" dit : "On rapporte que l'agent anglais à la Nouvelle-Géorgie a découvert que des agents boers employés comme gardiens ont donné la morve et d'autres maladies à des chevaux destinés à l'armée anglaise du Sud-Africain."

On dit que des centaines de ces animaux sont morts pendant leur voyage au Cap et que nombre d'autres ont dû être abattus en arrivant.

"Le gouvernement a donné aux agents anglais au Texas et ailleurs, l'ordre de prendre des précautions."

Le "Daily Chronicle" dit que ce rapport est incroyable.

CAMP ANGLAIS PILLÉ

Le Cap, 26. — Quinze Boers, sous le commandement d'un rebelle de la Colonie du Cap, ont pillé le camp d'Allemansport, près de Dordrecht, et ont capturé plusieurs chevaux.

LA DEPORTATION

Londres, 25. — Le correspondant du "Globe" aux Indes, dit que le gouvernement anglais fait préparer les Des Tucker et Barrell pour la réception des prisonniers boers.

LE "MONTFORT" AU CAP

Halifax, N.-E., 26. — Les agents de la Cie Elder-Dempster ont reçu, hier après-midi, une dépêche annonçant l'arrivée du "Montfort" au Cap avec, à bord, la police de Baden-Powell.

VOLEURS ET ESCROCS

Londres, 26. — L'agent de M. Arthur R. B. Markham, député, a fait savoir aux avocats de Wermer, Beit & Cie, que son client est prêt à justifier publiquement les déclarations qu'il a faites à la Chambre des Communes, à savoir que la commission des concessions du Transvaal est composée de gens affiliés avec plusieurs compagnies du Sud-Africain.

M. Markham a ajouté que la Cie de M. Beit n'était rien moins qu'une bande de voleurs et d'escrocs.

L'ABBE JOLY

La police croit être sur ses traces

La police croit être sur les traces de l'abbé Joly. C'est de Niagara Falls que viennent les renseignements. Un étranger s'est enregistré sous le nom de Conly à l'hôtel Arlington et est parti précipitamment en laissant ses malles. L'agent McKenzie de la police douanière de Niagara a été envoyé à Toronto pour retrouver ses traces. Il s'agit toujours de l'individu qui a été sous les soins du Dr Riordan, en cette dernière ville. Il aurait dit au docteur qu'il avait perdu un colis à Ottawa. En cette dernière ville, la police a appris qu'un étranger qui n'a pas dit son nom se retirait chez des particuliers et lisait les journaux de Québec. Il correspond, même avec des amis de Montréal.

RUGS POUR CARSLY

Les rugs en coton bleu et blanc, et vert et blanc sont toujours en grande demande. Ils sont si magnifiques. La Cie S. Carsley Limited, en expose une ligne magnifique de grandeurs différentes.

LES MINISTRES MECONTENTES

L'Association des "clergymen" protestants prend à partie les commissaires des licences

Les juges Desnoyers et Choquette dénoncent ce débordement de fanatisme

L'Association des Ministres Protestants est fort mécontente que les commissaires des licences aient accordé une licence au café de St. Maest, et trouve que les commissaires ont traité leur délégation d'une façon un peu trop cavalière.

La délégation, à la dernière assemblée de l'Association, a présenté son rapport dont les conclusions ont été adoptées. Voici quelques extraits de ce rapport, signé par le Rév. J. Edgar Hill et E. Manson Hill.

"Les commissaires ont déclaré qu'ils ne pouvaient faire autrement que d'accorder la licence, puisque, d'après la loi, quand un propriétaire a cinq chambres à coucher à l'usage du public, il a le droit à une licence. Mais, cependant, ce respect de la loi n'est pas ce qui, principalement, les a décidés à accorder la requête de M. Mann. C'est plutôt que, d'après eux, les citoyens anglais persécutaient un

Canadien-français, qu'un hôtel était nécessaire dans ce quartier et que les adversaires de la requête méritaient une leçon.

La délégation regrette que les commissaires aient envisagé cette question comme une affaire de race, et conclut que de telles erreurs n'arriveraient pas si au moins un des commissaires représentait les citoyens anglais."

L'Association juge que le moment est arrivé de soumettre à qui de droit la nécessité de réformer la commission des licences, et d'y faire entrer des gens qui respectent les intérêts anglais."

Nous avons montré, ce matin, ces résolutions à l'hon. juge Desnoyers. Voici ce qu'il a dit :

"Ces résolutions sont un tissu d'exagérations et de faussetés. La seule observation que j'ai à faire, est la suivante : Je crois ces gens tellement aveuglés par le fanatisme qu'ils

ne peuvent rien comprendre et qu'ils sont incapables d'aucun esprit de justice quand les catholiques ou les Canadiens-français sont en cause."

L'hon. juge Choquette, que nous avons également interrogé, abonde dans le même sens.

"Le contenu de ces résolutions est complètement faux; il faut être absolument préjugé pour en venir à cette conclusion."

"Je suis étonné que ces Révérends messieurs, chez qui la charité chrétienne doit être la première vertu, en usent si peu envers leurs concitoyens."

Il paraîtrait que c'est la remarque suivante de Son Honneur le révérend Poirier qui aurait donné lieu à ce débordement de fanatisme :

"Comment se fait-il que vous n'ayez pas fait les mêmes objections, l'an dernier, quand c'était un Anglais qui demandait le même privilège ?"

UNE CATASTROPHE

Environ 150 personnes tuées et autant de blessées

Terribles explosions dans une fabrique de poudre sans fumée et de produits chimiques en Allemagne

Quatre-vingts cadavres retrouvés dans les ruines

Frankfort, Allemagne, 26. — Les chaudrons des machines électrochimiques, près de Griesheim, ont fait explosion hier après-midi, et la fabrique a été détruite. Le bruit de l'explosion jusqu'à Frankfort et Mayence.

Les pompes, appareils de sauvetage et ambulance de Frankfort sont allés sur le théâtre de l'accident.

Le nombre des morts et des blessés est estimé à cent cinquante; mais il est impossible de le déterminer avant d'avoir la liste des employés et des survivants. Le feu n'est pas encore maîtrisé, malgré les efforts des pompiers et des soldats font tout en leur pouvoir pour empêcher le feu de se communiquer aux édifices en dehors de la zone de l'incendie.

Le feu semble avoir été causé par l'explosion de caisses de matières chimiques dans le département des explosifs, à trois heures et après-midi. Il s'est propagé avec une rapidité effroyable aux bâtiments voisins et ensuite de l'autre côté de la rivière, à Schwanheim; une nouvelle explosion s'est alors produite et il devint impossible de rester dans le voisinage à cause de la fumée et des masses de produits chimiques en combustion. On a donné ordre aux citoyens de Griesheim de quitter leur village et ils se sont réfugiés à Frankfort.

La dernière explosion a eu lieu à 7.30 heures du soir.

A 8.30 heures, l'incendie n'était pas encore éteint et, dans les villages environnants, plusieurs maisons brûlaient. Dix-huit cylindres contenant chacun une centaine de livres de poudre sans fumée ont fait explosion.

A la leur des torches, on a commencé à rechercher les cadavres dans les ruines. On a construit quatre hangars dans lesquels on pense les blessés.

LES CADAVRES RETROUVES

Frankfort, 26. — Ce matin à 11 heures on avait retrouvé quatre-vingts cadavres dans les ruines de la poudre, mais il en manquait encore beaucoup. Environ 150 personnes sont blessées, et beaucoup d'entre elles le sont grièvement. On a combattu l'incendie toute la nuit, mais, vers minuit, tout danger d'explosion était disparu. Les fouilles continuent.

Des scènes extrêmement pénibles ont eu lieu pendant la nuit. Les villageois se groupaient autour des ruines, cherchant des parents ou des camarades et essayant de reconnaître les cadavres calcinés ou affreusement mutilés.

Les flammes ont beaucoup endom-

magé la fabrique de produits chimiques de Marx et Mueller et la fabrique de couleurs de Griesheim.

Plusieurs enfants lancés par l'explosion dans la rivière Main se sont noyés avant que l'on ait pu les atteindre. Parmi les victimes il y a plusieurs blessés. Ce matin un train spécial a transporté des pompiers, des médecins et des infirmiers sur la scène du désastre.

A midi les flammes se sont ravivées dans les ruines. A 11 heures un grand réservoir de benzène a fait explosion. On a donné à tous les habitants de Griesheim et des environs l'ordre de quitter immédiatement leurs demeures. Ils se sont enfuis, pris de panique, avec tout ce qu'ils ont pu emporter. Les pompiers, les sauveteurs et les soldats eux-mêmes ont quitté momentanément les lieux du sinistre.

On dit que pendant la panique qui s'est emparée des habitants de Griesheim, ce matin, nombre de femmes et d'enfants ont été renversés et foulés au pied.

Le danger de nouvelles explosions retarde le sauvetage, mais, selon les derniers rapports, le nombre des pertes de vies n'est pas aussi considérable qu'on le disait d'abord.

LE RECENSEMENT

Des avances aux agents recenseurs.—Plus de spéculation.—Mesures énergiques

Certains personnes toujours prêtes à spéculer sur la gêne des pauvres gens, vont être cruellement déçus, par la décision qui vient d'être prise à la direction du recensement.

Les énumérateurs sont déjà au travail depuis vingt-cinq jours, et ils ont dû vivre sur leurs économies ou sur leur crédit chez l'épicier. Instruits de ces conditions, des spéculateurs ont fait certains offres aux énumérateurs en besoin d'argent pour acheter d'avance au rabais le montant de leur salaire. Ces tentatives ont été portées à la connaissance du ministre de l'agriculture.

L'hon. M. Fisher a décidé que le gouvernement ne reconnaîtra pas les transports de salaires, et pour venir au secours des énumérateurs, il leur fera une avance. Des ordres ont été donnés pour leur expédier sans retard un chèque sur la banque.

La direction supérieure du recensement prend également des mesures énergiques contre les commissaires et les énumérateurs qui sont responsables des erreurs commises à cause de leur négligence. Ces erreurs vont être réparées.

TROIS NOMINATIONS

Le Dr Lalonde et M. W. J. Watts nommés registrateurs. N. Husmer Lanctot succède au juge Loupret comme magistrat du district de St-Jean et Iberville

Le gouvernement provincial vient de combler trois vacances qui s'étaient produites par suite de décès.

Le Dr Lalonde, député de Vaudreuil a été nommé registrateur de Montréal-Est, pour succéder à feu M. J. C. Auger.

Le Dr Lalonde est né à Ste-Marthe,

Après deux défaites en 1892 et en 1896, il a été élu député de Vaudreuil le 17 juin 1899, puis réélu le 1er décembre 1899.

M. Husmer Lanctot succède au juge Loupret, décédé, comme magistrat du district de St-Jean et Iberville.

M. Lanctot est un membre distingué du barreau de Montréal. Il est le frère de l'hon. Dr Lanctot, conseiller législatif, et le beau-frère de l'hon. M. Robitoux. Il a fait des études politiques nombreuses sans jamais se créer un seul ennemi. C'est dire qu'il jouit dans les deux partis d'une grande estime. Les justiciables de St-Jean le verront sans doute arriver au milieu d'eux avec plaisir.

North Brookfield, Mass., 27. — Les partisans de l'abbé Berger ont été fort surpris d'apprendre que M. Alexandre Parmentier, Gaspard L. Despaties et Gilbert Hébert, les anciens syndics de l'Association canadienne, avaient convoqué une assemblée de l'Association. Quand l'abbé Berger s'est rendu à l'église Sainte-Anne, pour célébrer la messe, il a ramassé sur le trottoir, devant l'église, dit-il, une copie d'un avis convoquant une assemblée de l'Association pour mardi soir, le 30 avril, au Grange Hall. Il en est venu à la conclusion que Willis E. Sibley, le maître des requêtes nommé par la cour supérieure pour entendre la preuve dans la poursuite des nouveaux syndics et de l'abbé Berger contre les anciens syndics, et que ceux-ci avaient alors décidé d'appeler une assemblée de l'Association. Mais ses conjectures ne paraissent pas fondées, car M. Sibley n'a pas encore fait connaître sa décision.

On ne sait ce que feront les partisans de l'abbé Berger au sujet de cette assemblée. Ils attendent le retour à North Brookfield de leur avocat, M. Cottle, avant de prendre une décision. Le reporter du "Telegram" croit savoir que le maître des requêtes, M. Sibley, rendra sa décision avant l'assemblée du 30 avril.

L'AFFAIRE DE NORTH BROOKFIELD

Une surprise pour les partisans de l'abbé Berger

PARC SOHMER

DIMANCHE, 28 AVRIL

(Après-midi, 3 hrs; soir, 8 hrs)

MISS BERTHA BURGESS, soprano d'opéra.

Mlle BELLA MORISON, chant et danses (soon songs).

ADAMS & MAY, duettistes, imitateurs de changements de costumes instantanés, très forts danseurs.

THE HUMPHREYS, acrobates.

MORTIMER TRIO, 3 bicyclistes extraordinaires.

EXCELSA & HEATH, jongleurs à des fusils.

Un chien dressé (très comique).

52 2

GREFFE DES FAILLITES

Narcisse F. Bédard, marchand de provisions a fait cession de ses biens à la demande de Geo. Boyd de Toronto. Le montant des créances s'élève au chiffre de \$31,290.

La plus grande partie de ce montant comprend des créances hypothécaires.

A. Binette, plombier de Lachine, a fait cession de ses biens à la demande de Alex. Prudhomme, marchand de fer.

LES VENDEURS DE JOURNAUX

Se fermant en association

Une nouvelle corporation vient de se fonder, qui ne manquera certainement pas d'attirer la sympathie de tous ceux qui s'occupent de la presse. Hier après-midi, une foule de bambins envahissait les salles de l'hôtel Aydtta, rue Ste-Catherine, et célébrait de se former en corps nommé "Association des petits vendeurs de journaux". Puis, on procéda à l'élection de président. Les candidats firent de jolis petits discours, entrecoupés de et à la par des tonnerres d'applaudissements, et, après une cabale acharnée, la victoire resta au jeune Hédalia Giguère. A la prochaine séance, l'on discutera les articles de la constitution de cette nouvelle société.

Nous félicitons nos jeunes amis de l'heureuse idée qui leur est venue, et nous leur souhaitons tout le succès possible pour l'avenir.

ILS SE DISTINGUENT

Les étudiants Canadiens-français au McGill

Parmi les étudiants qui ont passé avec honneur leurs examens de droit à l'Université McGill, il nous fait plaisir de remarquer plusieurs étudiants canadiens-français. Un prix de \$100 a été décerné à M. Blaycock, et un autre à MM. Louis Gosselin et Louis Madore, ex aequo. Ont aussi passé avec distinction, M. P. Bergeron, M. Chas. Casgrain, M. Théberge, M. F. Béique.

LA BANQUE ROYALE

La cause de Joshua Bell contre la Banque Royale du Canada a commencé hier. L'avocat de la banque a proposé des exceptions préliminaires parce que les allégués de la déclaration du demandeur sont vagues et intelligibles. La cour a pris la chose en délibéré et rendra sa décision dans quelques jours.

Le Dr LALONDE

comté de Vaudreuil, en 1851. Il a fait ses études classiques au collège des Sulpiciens à Montréal, et ses études médicales, à l'école de médecine et de chirurgie de Montréal.

Fait médecin en 1879, il alla peu d'années après se fixer à Rigaud.

M. W. J. WATTS

combre de la même année. Il a été battu en 1892, puis élu en 1897 et réélu en 1900.

M. William John Watts est nommé registrateur de Montréal-Ouest, en remplacement de M. Ryland, décédé.

M. Watts est né à Drummondville, en 1846. Il a fait ses études au High School et à l'Université McGill et a été admis au barreau en 1869. Il a été élu en 1874 député de Drummond, réélu en 1875, en 1878, en 1881 et en

M. HUSMER LANCTOT

le législatif, et le beau-frère de l'hon. M. Robitoux. Il a fait des études politiques nombreuses sans jamais se créer un seul ennemi. C'est dire qu'il jouit dans les deux partis d'une grande estime. Les justiciables de St-Jean le verront sans doute arriver au milieu d'eux avec plaisir.

UNE DONATION

Mme Rachel Courteau a obtenu la permission de plaider in forma pauperis contre son mari James Skelly. Elle lui réclame \$1,500 montant d'une donation entre vil faite dans le contrat de mariage et payable à demande.

LE BANC DU CURE

Les plaidoiries dans l'affaire du banc du curé de St-Constant se continuent ce matin et dureront probablement toute la journée.

FORTS BICYCLISTES

Le trio de bicyclistes "LES MORTIMER" feront des tours de force extraordinaires, dimanche prochain au Parc Sohmer, l'après-midi et le soir.

52 2

HOTEL DE VILLE

COMMISSION DES CHEMINS

Les droits de la Cie de Tramways de nouveau discutés
 Plusieurs contrats accordés

A la séance de la commission des chemins qui a eu lieu hier, la question de la construction de la ligne de tramways de la rue des Commissaires a été remise sur le tapis. On demande quels droits la compagnie des tramways peut avoir sur la rue Commanche, qui n'est désignée ni dans le règlement No 210, ni dans le contrat passé entre la compagnie et la ville. Cette rue n'appartient que sur le plan annexé au contrat.

L'échevin Martineau fait observer que ce plan a servi de base au contrat. La question est de savoir si le plan lie la ville au même titre que le règlement et le contrat.

La question est référée aux avocats.

Une courte discussion s'élève sur l'état de certains rues où la compagnie du gaz a pratiqué des tranchées. L'échevin Guimet dit que les employés de la corporation devraient veiller à ce que les compagnies remplissent leurs obligations au sujet de l'entretien des rues où elles font des travaux.

Les échevins Robillard et Lespérance parlent dans le même sens et on adopte une résolution autorisant l'ingénieur à faire inspecter les rues et notifier les compagnies intéressées à faire les réparations auxquelles elles sont tenues.

En réponse à l'échevin Ricard, l'échevin Martineau dit que les réparations aux trottoirs vont commencer la semaine prochaine et que le quartier Ste-Marie ne sera pas oublié.

Après l'expédition des affaires de routine, la commission adjuge les contrats pour diverses fournitures aux plus bas soumissionnaires.

Clément — Bellhouse, Dillon & Co. Goudron — The Grant Hamilton Oil Co. et la National Coal Tar Co. La Créosote — Lockerby & Co., Patterson Manufacturing Co., et A. McArthur & Co.

La graisse — Jos. Wilson & Co. Le cuivre — Frothingham & Workmen. Les boyaux de caoutchouc, au même.

M. Barlow fait rapport qu'une superficie de 1,015,857 verges carrées de rues a été nettoyée, c'est plus du tiers de la superficie totale. La dépense encourue de ce chef est de \$8,490.90.

Maux de Gorge — BAUME RHUMAL
 LE CAPITAINE CHARTRAND

Le capitaine Chartrand, professeur de français à l'école militaire de Kingston, est actuellement à Montréal. On croit que sa visite n'est pas étrangère aux intérêts de sa candidature au poste de surintendant de la police de Montréal.

Employée pour usage interne, l'Huile Jaune de Hagyard guérit le mal de gorge, l'enrouement, l'essoufflement, les douleurs de poitrine, le croup, etc. Employée pour usage externe, elle guérit le rhumatisme, la raideur des articulations, la contraction des tendons, les entorses, les efforts, les brûlures, brûlures de liquides chauds, coupures et piqûres d'insectes. 52-1

TRIDUUM
 A l'église de Ste-Marie, l'on célèbre la fête de Notre-Dame du Bon Conseil par un solennel triduum de prières et d'actions de grâces. Ces exercices ont commencé hier soir à 8 hrs. Les sermons seront prêchés par les Révérends Pères Brady, MarDermott et MacDonald.

BON PROGRAMME
 Excellent programme, pour dimanche prochain au Parc Sohmer. 52-2

ALLEZ CHEZ CARSLY POUR DES TAPIS
 Ils exposent une ligne splendide de Beaux Tapis de Bruxelles, convenables pour salon et salle à manger, aussi tapis de vestibule, avec tapis d'escalier assortis, tous à 30c la verge, à la Cie S. Carsley, Limitée. 52-1

LES ELECTIONS DU BARREAU
 L'assemblée générale annuelle du Barreau de Montréal, pour la réception des rapports de l'année 1900-1901, et l'élection des officiers et conseillers pour l'année 1901-1902 aura lieu dans la chambre No 24, au Palais de Justice à Montréal, mercredi, le 1er mai prochain, à onze heures a. m.

Par ordre,
 EDMOND BROSSARD,
 Secrétaire du Barreau
 de Montréal.

NOUVEAUX TAPIS
 Le meilleur endroit au Canada pour l'achat de Tapis est à la Cie S. Carsley, Limitée, où les marchandises sont plus nouvelles et les plus belles sont exposées, dans la plus grande variété à des prix merveilleusement bas. 52-1

Soulagement Garanti avec une Boîte, et la Guérison après l'emploi de quatre Boîtes de

Pilules Anglaises de Wills

Plus de trois mille pharmaciens en Canada, actuellement, garantissent à leurs clients les célèbres Pilules Anglaises de Wills. Ces pilules sont les plus honorables de la Grande Bretagne et elles ont donné, dans tous les cas, une parfaite satisfaction au public exigeant. Si la constipation vous rend indolent et découragé, faites simplement l'essai d'une boîte de Pilules Anglaises de Wills, vendues partout à 25c. Si vous demeurez loin d'une pharmacie la "Wells & Richardson Co. Limited", de Montréal, les fournira par la poste. Envoyez quelle adresse, sur réception du prix.

COMMISSION DES INCENDIES

Contrats pour la confection des uniformes des pompiers
 LE POSTE No 9

La commission des incendies a accordé hier les contrats pour la confection des uniformes d'été des pompiers. Les plus basses soumissions reçues ont été acceptées. Les heureux soumissionnaires sont MM. Drollet, Dufour & Cie. pour les uniformes des officiers au prix de \$12.25, et pour les uniformes des pompiers au prix de \$11.75. M. H. K. Martin a obtenu le contrat pour la confection des casquettes au prix de \$2.13.

Les autres soumissionnaires étaient Eug. Mondy & Cie, J. & A. Normandin et J. R. Lesage pour les uniformes; J. Deslauriers & Cie, R. J. English et Trudel & Cie pour les casquettes.

Le chef Benoit est chargé de préparer un état indiquant les fins pour lesquelles l'emprunt de \$100,000 sera dépensé. Cet état sera publié dans les journaux afin de permettre aux contribuables de voter en connaissance de cause quand le règlement sera soumis à leur approbation.

Dans une requête signée par un grand nombre d'entre eux les contribuables de la Pointe Saint-Charles demandent que la caserne No 9 soit laissée là où elle se trouve actuellement, sur la rue Centre. On sait que cette caserne est dans un état tel que la démolition du marché St-Gabriel, qui lui sert d'appui, la fera inévitablement s'écrouler. En conséquence, il avait été décidé de réparer les appareils et les hommes de cette station entre les casernes Nos 3 et 15. Mais la commission consent à louer un hangar situé près de la caserne pour y loger les appareils; une maison du voisinage sera louée pour loger le capitaine en attendant qu'on puisse construire une nouvelle bâtisse.

La question de l'augmentation du salaire de cinq contremaîtres revient encore sur le tapis. Le rapport soumis au conseil à ce propos est renvoyé à la commission qui doit en faire un nouveau. L'échevin Lamarche est d'avis que tous les contremaîtres devraient être mis sur le même pied et il propose une motion dans ce sens qui est rejetée par un vote de 5 contre 2. Le rapport est ensuite renvoyé au Conseil.

L'échevin Lamarche soumet un cahier de charges qu'il a préparé dans le but de demander des soumissions pour le ramonage des cheminées. La question est référée au Conseil.

M. A. ROCHELEAU, MALADE
 On a même des craintes sur son état

(Correspondance spéciale)
 St-Hubert, 26 — M. Ant. Rocheleau, Ex-M.P.P., est dangereusement malade.

de son état inspire même beaucoup de craintes à sa famille et à ses amis.

DEBARRASSEZ-VOUS DE CETTE TOUX avant que l'été arrive. Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood guérit les toux, les rhumes, mal de gorge, enrouement, bronchite et toutes les maladies de la gorge et des poumons. 52-1

LE CONCERT DES AVEUGLES
 Le concert des aveugles de l'Institut de Nazareth, toujours si impatiemment attendu par le public dévoué, a été une véritable fête artistique. La salle Manco était remplie. Au premier rang des auditeurs étaient Nos Seigneurs Bruchési et Enard; Mgr Racicot était aussi présent, de même que le conseil général de France. Dans la salle, on remarquait une foule de nos principaux citoyens et plusieurs membres du clergé.

Inutile d'ajouter que le programme de choix qui avait été préparé, a été rendu avec une incontestable supériorité. Les élèves de Nazareth se jouent avec une aisance parfaite au milieu des plus grandes difficultés que présente l'interprétation des œuvres des maîtres de la musique.

Méritent une mention spéciale, M. A. Lamoureux et Mlle J. Perry dont les soli ont ravi l'assistance. M. Clarke est connu de tous pour la supériorité de son exécution. "Le Pas des Cymbales", de Chamade, a fait les délices de tous. Nous voudrions pouvoir nous étendre davantage, mais nous devons nous contenter de noter la touchante improvisation par laquelle Sa Grandeur Mgr Bruchési a clos la séance en félicitant et remerciant les élèves de Nazareth au nom de chacun.

Hydropisie et Maladie de Coeur
 "Pendant dix ans j'ai beaucoup souffert de maladie de coeur, palpitations de coeur et étourdissements ce qui faisait de moi un tourment. L'hydropisie se déclarait. Mon médecin me dit de me réparer pour le plus tôt possible la Bouteille de Dr Agnew, pour le coeur. Une dose me procura un grand soulagement et une autre le guérit complètement. J'ai remercié Mme James Adams, Syracuse, N.Y. 107

FILLETTE EMPOISONNEE

Elle avale une forte dose de teinture et expire après quelques heures

Rigaud, 26. — Une enfant de deux ans et demi, nommée Marie-Louise Dunberry, est morte hier, à la suite de circonstances pénibles. L'enfant était à jouer à l'intérieur de la maison, quand ses pas la conduisirent dans une chambre à coucher, où une bouteille remplie de teinture avait été déposée sur une table. La petite fille s'empara de cette bouteille, la porta vivement à ses lèvres, et en avala une grande partie du contenu. Quelques instants après, la malheureuse enfant était prise de convulsions violentes, et un médecin était appelé au plus tôt. Mais le poison continua son œuvre, et l'enfant mourut après quelques heures de souffrances.

Le coroner McMahon, après avoir fait des recherches sérieuses pour établir les responsabilités, disposa du corps sans juger à propos de convoquer un jury.

A Rigaud, mardi dernier, un jeune homme du nom de Adrien Sabourin s'est fait couper trois doigts en travaillant à la manufacture Léonard.

On nous apprend que le blessé se rétablit promptement et pourra retourner bientôt à son travail.

UNIVERSITE LAVAL
 Cours de M. de Labrielle

La clôture solennelle et la proclamation des lauréats du concours et des compositions mensuelles du cours didactique de M. de Labrielle auront lieu à l'Université Laval, lundi prochain, 29 du courant, à 8 heures du soir.

Cette séance sera publique et présidée par Mgr l'archevêque de Montréal, qui remettra lui-même leurs prix aux lauréats.

Le programme comporte un résumé du cours didactique, par un des élèves, le rapport de M. de Labrielle sur le concours et quelques observations de Mgr l'archevêque.

LE REVOLVER AU TRIBUNAL

Il s'est passé une scène dramatique au tribunal de police de Harrison street, à Chicago. Un nommé Nelson était traduit devant le juge sous l'accusation d'avoir commis plusieurs escroqueries. Le policier Messenger, qui l'avait arrêté la veille, était le principal témoin à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers le policier Messenger et tire sur lui deux coups de revolver qui le blessent mortellement. Aussitôt une douzaine de policemen, revolver en main, se précipitent vers Nelson, tout en faisant feu sur lui. Nelson, à son tour, se tourne à charge contre Nelson. Le juge a remis l'affaire à huitaine. Alors Nelson se tourne vers

LA PATRIE

MONTREAL 26 AVRIL 1901

LA LOI DES AUBAINS

L'Anacosta Standard, publié à Anacosta, Montana, se plaint d'une loi canadienne, dont il ne connaît pas le premier mot...

S'il fallait en croire ce journal, ce serait une mesure rétrograde, arbitraire, odieuse et qui ferait baisser notre pays dans l'estime des Américains de l'Ouest.

Nous ferons remarquer au "Standard" que notre statut concernant les ouvriers étrangers ne date que de 1897, tandis que les Américains ont fait voter une loi de même nature en 1885.

En fait, notre loi, postérieure de quinze ans, a été modifiée sur la loi américaine. Et elle ne signifie rien autre chose que ceci : tant que le gouvernement américain mettra des entraves aux ouvriers canadiens, nous en mettrons aux ouvriers américains.

De là, le temps, on a cité au Parlement, entre autres, le cas d'une foule d'ouvriers canadiens renvoyés de Buffalo parce que leurs familles étaient au Canada et qu'ils ne se faisaient pas naturaliser.

Et d'autres cas encore.

Or, pendant que la main d'œuvre canadienne était ainsi en butte aux vexations des lois américaines, on a vu, à maintes reprises, des ouvriers américains venir prendre chez nous la place de nos travailleurs.

C'était intolérable et c'est ce qui a amené le Parlement canadien à voter la loi de 1897.

Veut-on un exemple de la rigueur avec laquelle les Américains appliquent leur loi sur la main d'œuvre étrangère ? Eh bien, il y a quatre ou cinq ans, une compagnie industrielle de Brockville écrivait au département de la Trésorerie à Washington, pour savoir si, dans le cas où cette compagnie établirait une manufacture sur la rive américaine opposée, et emploierait des Américains dans cette manufacture, la loi lui permettrait d'envoyer son usine tout entière à Brockville, un jour par semaine, lorsqu'il y aurait lieu, pour faire l'inspection du travail qui s'y ferait.

Voici la réponse reçue, du département de la Trésorerie à Washington :

J'accuse réception de votre lettre du 23 du courant, adressée à l'honorable secrétaire de la Trésorerie, dans laquelle vous dites que votre compagnie est à l'examen le projet d'établir une succursale à Morris-town, petite localité située vis-à-vis Brockville, aux Etats-Unis, et dans laquelle vous nous demandez de vous informer s'il serait contraire aux lois concernant notre département de vous accorder le privilège d'envoyer de la rive canadienne, de temps à autre, votre surintendant et votre contre-maître, et à l'occasion, quotidiennement, d'habiles ouvriers, pour remplir les devoirs de leur charge.

En réponse à cette lettre, je vous signale les actes sanctionnés respectivement le 26 février 1885, le 23 février 1887, et le 3 mars 1891, et inclus, dont il appert que ce département NE PEUT PAS ACCORDER LE PRIVILEGE DESIRE, ET CE SERAIT ENVIOLER LA LOI QUI DE FAIRE CE QUE VOUS AVEZ EN VUE.

Si les journalistes d'Anacosta se donnaient la peine de se renseigner, ils s'étonneraient de commettre des impairs comme celui que nous relevons dans cet article.

DEUX CHOSES S'IMPOSENT

Dans les eaux du Saint-Laurent, deux sont déjà échoués : l'"Ashanti" à Matane et le "Tiverton" à Contrecoeur.

C'est un très mauvais début pour une saison de navigation. C'est presque inexorable.

Deux choses s'imposent absolument : la réorganisation du service des pilotes et l'amélioration complète de la route du Saint-Laurent.

Les règlements actuels du pilotage ne peuvent satisfaire les compagnies transatlantiques qui n'ont pas de confier leurs steamers au premier venu et, d'autre part, le chenal doit être creusé et élargi de façon à rendre les accidents impossibles.

L'échouement de Contrecoeur, hier, à cette saison de l'année où l'eau est très haute encore, laisse tout le monde dans la perplexité.

Le trafic océanique tient à remonter jusqu'à Montréal ; faisons-lui la route sûre.

Nous espérons que le gouvernement Laurier accordera les crédits suffisants pour creuser et élargir le chenal. Outre que ces travaux donneront plus de sécurité à la navigation, ils auront pour effet d'amener l'abaissement des taux d'assurances maritimes.

D'autre part, il faut prendre des mesures pour arriver à n'avoir que des pilotes compétents, sérieux, et en qui l'on peut placer toute confiance.

Des accidents comme ceux que nous déplorons se produisent partout ; il ne faut donc pas croire que la route du Saint-Laurent est plus mauvaise qu'une autre.

Mais ce que nous avons le devoir de faire incessamment, c'est de prendre les moyens de rendre les accidents presque impossibles, afin que notre route nationale soit la meilleure.

Or, elle ne peut l'être sans la creusement et l'élargissement du chenal.

LE CAS DU PROFESSEUR STEEN

Un de nos lecteurs nous a demandé la cause du bruit qu'on a mené autour du professeur Steen. Nous sommes fort embarrassés pour répondre puisqu'une polémique très compliquée a surgi à ce propos.

Le seul fait palpable jusqu'à présent, c'est que le professeur Steen a été forcé de donner sa démission comme vicar vicarius, directeur de la cathédrale protestante à Montréal. Ses adversaires ou ses ennemis prétendent que le professeur, qui appartient, en effet, à l'église anglicane, a professé, dans ses sermons à Christ Church, des hérésies profondes, par exemple, qu'il a nié l'inspiration de la Bible.

Toute cette hostilité contre le professeur, disent-ils, vient de la jalousie de ses confrères du collège de théologie protestante de Montréal. Ceux-ci cherchent une occasion de se débarrasser d'un orateur qui les gênait par son talent et sa largeur d'esprit.

D'ailleurs, cette controverse est née des observations faites par quelques fidèles du Christ Church et qui assistaient au sermon de M. Steen. Ce sont eux qui ont découvert chez lui les prétendus signes d'hérésie.

M. Steen a répudié absolument ces accusations. Il s'est déclaré en accord parfait avec les doctrines anglicanes. Et d'autres professeurs ont pris sa défense.

L'archevêque Bond a aussitôt convoqué une assemblée des chefs de son église. Et l'on a décidé de donner un congé définitif à M. Steen, et comme vicar vicarius de la cathédrale anglaise, et comme professeur au Collège de théologie protestante de Montréal. Mais M. Steen, averti du sort qu'on lui réservait, s'était empressé de démissionner. Et maintenant, l'on dit que ses suivants vont se séparer de l'église anglicane et former, sous sa direction, une église à part. Le débat en est là.

LA DEPOPULATION EN ANGLETERRE

Le "Daily Mail", de Londres, publie un article résumant les calculs publiés dernièrement dans diverses revues anglaises. Ceux-ci démontrent que la population de l'Angleterre a complètement cessé de s'accroître dans les proportions constatées pendant le siècle passé.

Le chiffre des naissances publié chaque semaine démontre que la proportion de naissances par mille habitants diminue avec une régularité frappante.

Cette diminution est actuellement plus prononcée et aussi plus considérable qu'en France. Si ce mouvement continue, et il n'y a pas la moindre raison de croire qu'il cessera, l'Angleterre va se trouver absolument dans la même position que la France, en ce qui regarde sa population.

Sur le même sujet, l'"Investors Review", aussi de Londres, publie un article examinant la question au point de vue financier. Cet organe démontre que les impôts s'accroissent chaque année et que la totalité du commerce diminue ainsi que la population.

Il y a plus à payer avec moins de richesses et moins de personnes pour payer.

Voilà un sujet d'article pour tous les journaux canadiens qui nous parlent sans cesse de la dépopulation en France.

ENCORE LA LOI DE CONCILIATION

Nous parlions, l'autre jour, des bienfaits de la loi de conciliation adoptée par le gouvernement fédéral, à propos de l'heureuse issue de la grève de Grand-Mère.

Nous avons à en signaler aujourd'hui un nouvel exemple qui nous vient, cette fois, de la Nouvelle-Ecosse.

Une dépêche de Halifax nous apprend, en effet, que la Nova-Scotia Steel Co. a demandé au gouvernement fédéral en vertu de cette loi, d'agir comme arbitre dans le différend qui s'est élevé entre la compagnie et ses employés.

On dit que le gouvernement a choisi le juge King, de la Cour Suprême, pour diriger l'arbitrage.

M. MONK CONFONDU

On verra par notre correspondance parlementaire que M. Loye, député de Beauharnois, a confondu M. Monk, hier, au Parlement, de la plus belle façon.

Ce pauvre M. Monk avait parlé à tort et à travers sur la question de la grève de Valleyfield, il avait fait toutes sortes d'affirmations qu'il devait appuyer de déclarations assermentées.

Or, hier, M. Loye a communiqué à la Chambre seize affidavits pour con-

treindre le député de Jacques-Cartier et celui-ci n'en a pas offert un seul.

M. Monk, vigoureusement averti au pied du mur, faisait pitoyable mine. Jamais député n'a été plus embarrassé que lui.

L'opposition paraissait furieuse de voir que l'un de ses chefs avait mis naïvement les pieds dans les plats.

LES CUBAINS A WASHINGTON

C'est aujourd'hui que les députés de Cuba auront des pourparlers avec M. McKinley, à Washington. Ils exigent d'abord l'indépendance complète pour leur pays. Ils demandent ensuite une réduction du tarif américain en faveur de leurs produits.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

(Service spécial de "La Patrie") Ottawa, jeudi, 25 avril

M. Monk a passé, cet après-midi, un mauvais quart d'heure aux mains de M. Loye, député de Beauharnois, et de M. Ralph Smith, représentant ouvrier de la Nouvelle-Ecosse.

Il y a environ trois semaines, le député de Jacques-Cartier suscita un débat qui est encore présent à la mémoire de nos lecteurs, sur les causes supposées et véritables de la grève de Valleyfield et sur le rôle qu'on a accusé le chef du bureau de travail, M. King, d'avoir joué à Valleyfield en cette occasion.

M. Monk avait affirmé que la grève avait été complètement avancée par une association soi-disant ouvrière et qui n'était pas autre chose qu'un club politique organisé pour servir les intérêts du candidat libéral M. King.

M. Monk a répudié absolument ces accusations. Il s'est déclaré en accord parfait avec les doctrines anglicanes. Et d'autres professeurs ont pris sa défense.

L'archevêque Bond a aussitôt convoqué une assemblée des chefs de son église. Et l'on a décidé de donner un congé définitif à M. Steen, et comme vicar vicarius de la cathédrale anglaise, et comme professeur au Collège de théologie protestante de Montréal.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit. La grève des ouvriers de la filature a été décidée par les ouvriers eux-mêmes, comme une protestation contre la présence des troupes dans la ville.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

Le contre-maître Tessier, après avoir consulté tous les ouvriers sur l'abandonner le travail, convint avec eux d'un signal pour quitter l'atelier le lendemain à l'heure dite.

M. Loye a lu ces dépositions à la Chambre. Elles établissent que l'association ouvrière de Valleyfield n'avait aucun caractère ni aucune attitudes politiques avec quelque parti que ce soit.

M. K. King, reçoit \$2,250, son assistant M. Harper, ancien correspondant de "Herald", dans la tribune des journalistes aux Communes, quinze cents piastres ; MM. Dubreuil et O'Donohue, inspecteurs des salaires, quinze cents piastres ; le sténographe en chef, quinze cents piastres ; les correspondants à cent piastres par année ; chacun, en tout quinze mille piastres de salaire par année, cinq mille piastres pour dépenses de voyages des conciliateurs, quatorze mille piastres pour impression de la "Gazette" à l'imprimerie Nationale, quatre mille piastres pour impressions diverses ; il y a quatre mille souscriptions payantes et trois mille abonnés gratuits. A la demande de M. Larivière, la "Gazette" sera, à l'avenir, distribuée gratis aux députés.

Le bill de la Cie de Téléphone Bell a été discuté, aujourd'hui, en comité des banques et du commerce, au Sénat. M. Fullerton, avocat du Sénat, a déclaré qu'il n'y a pas de fait de vigoureuse opposition au bill. La Cie demande le pouvoir de porter son capital de cinq millions à dix millions de piastres. Les adversaires du bill ont suggéré d'ajouter au bill deux clauses pour forcer la Cie à poser des téléphones partout où il y a un cours de trafic important, en faveur d'un certain nombre d'artistes canadiens ou pour la fondation d'un Conservatoire National des Arts.

La question d'un musée où nos étudiants trouveraient les notions élémentaires de leur profession sera soumise. Il s'en trouvera peu, je pense, pour nier l'utilité de pareils projets. Nous aurons, selon l'expression populaire, mis nos charnus devant les beaufs en commandant des œuvres à nos artistes sans leur avoir donné les moyens de se instruire dans leur art.

Tout ceci, cependant, ne représente qu'une partie du travail. Je prendrai la liberté de rappeler aux Conseils locaux, la part qu'ils doivent prendre à ce que j'appellerai une croisade patriotique.

Toute loi d'éducation, on le sait, est du domaine des parlements provinciaux. L'art pur dans la plus haute acception du mot peut seul se réclamer du caractère national qui lui donne des titres à la sollicitude du pouvoir central. On voit par conséquent quelle tâche incombent aux conseils locaux.

Travailler à l'application de la loi rendant obligatoire dans les écoles primaires, l'enseignement du dessin ; vulgariser les notions d'art ; favoriser la fondation de conservatoires, de cercles musicaux et littéraires, de conférences gratuites, de concerts publics, de clubs de spectacles instructifs à la classe ouvrière ; arriver ainsi à faire substituer un genre d'ornementation classiques aux fantaisies hétérodoxes des décorateurs de village dans les églises, les édifices publics et les résidences de nos campagnes. En un mot : former et cultiver le goût du peuple.

La faveur avec laquelle ces suggestions ont été accueillies dans le passé, et les réformes que les Conseils locaux ont déjà à leur crédit, sont de nature à stimuler leur bonne volonté.

Il sera facile à nos collègues des provinces anglaises d'exposer leurs vues à des Conseils d'Instruction Publique dont elles font partie. Notre pouvoir dans Québec est limité à la persuasion. Mais, je le répète, notre cause est celle du pays ; elle se défend toute seule.

Nos législateurs savent aussi bien que nous que la diffusion de l'enseignement du dessin est un élément de prospérité. Comme le dit un expert français : "L'art du dessin est un moyen de travail immédiat et sert de préparation à une éducation supérieure. Au Japon les enfants apprennent à dessiner en même temps qu'à lire. Ceux enfin qui ont pour devoir d'étudier et de comparer les conditions économiques des autres pays, pour l'avantage de celui qui les gouverne, ne peuvent ignorer que le degré d'éducation artistique des nations détermine leur rang dans le monde. Leur niveau intellectuel, leur importance commerciale, en dépendent. L'expérience de l'Allemagne nous le prouve."

En France la protection des arts est reconnue comme un devoir impérieux et la négligence en pareille matière est considérée comme une cause de décadence et de déchéance morale.

Voilà donc le but à poursuivre pour tout bon patriote. Si nous, membres du Conseil National des Femmes, nous contribuons dans quelque mesure à la "Renaissance" artistique de notre patrie, nous pourrions nous dire que nous avons commencé d'acquiescer une part de la dette que nous devons tous, citoyens et citoyennes, à sa gloire et à sa prospérité.

Clavigraphes Repares

Nous avons en main un assortiment considérable de Clavigraphes de haute qualité, strictement de première classe, que nous avons achetés en gros comme paiement partiel pour les Clavigraphes "Underwood" qui ont été entièrement réparés et examinés par des mécaniciens experts, et seront un travail en tout égal à celui des machines neuves.

Nous saurons les rendre solides et parfaits sous tous les rapports mais ils sont munis de nouvelles platines (platines de parties nouvelles partout où besoin est) ils sont très beaux et neufs d'apparence et ce sont un ornement pour n'importe quel bureau.

Nous les offrons chacun complet avec couvercle, muni d'un ruban neuf d'une couleur quelconque, telle que désiré, et chaque lettre garantie parfaite et toutes les parties solides et prêtes à accomplir le meilleur ouvrage et complet sous tous les rapports, à des bas prix extraordinaires.

Creelman Bros, Typewriter Co. 97 Rue St-François-Xavier.

des Beaux-Arts à l'un des ministères a été exprimé au haut lieu. Une telle mesure aurait pour effet de réglementer et de fixer la dépense de l'Etat relativement aux choses de l'art comme cela est pratiqué dans l'administration de tous les pays. Ainsi, les bases du système sont posées par eux-mêmes qui ont le pouvoir d'y donner suite. Un champ d'action est ouvert aux patriotes.

Il serait à souhaiter que toute initiative privée des amis des arts, se ralliat au mouvement central et que l'impulsion de l'Etat fût renforcée par la coopération de tous.

A la convention de London à laquelle vous me faites l'honneur de me déléguer, je donnerai une idée du travail utile que nous pouvons faire en produisant un état des sommes affectées à l'encouragement des arts dans tous les pays. Cela nous aidera à mesurer l'espace offert à notre faculté d'avancement.

Je proposerai également la formation d'un comité permanent composé de membres compétents du Conseil des Femmes et d'experts pris en dehors, afin d'étudier à fond, cette question de l'encouragement des arts et d'offrir au gouvernement des suggestions quant aux moyens pratiques d'atteindre le but proposé. Je compte que ce comité pourra être inauguré à London même. Je serai prêt à présenter à son approbation quelques projets, soit pour la création de bourses, en faveur d'un certain nombre d'artistes canadiens ou pour la fondation d'un Conservatoire National des Arts.

La question d'un musée où nos étudiants trouveraient les notions élémentaires de leur profession sera soumise. Il s'en trouvera peu, je pense, pour nier l'utilité de pareils projets.

Tout ceci, cependant, ne représente qu'une partie du travail. Je prendrai la liberté de rappeler aux Conseils locaux, la part qu'ils doivent prendre à ce que j'appellerai une croisade patriotique.

Toute loi d'éducation, on le sait, est du domaine des parlements provinciaux. L'art pur dans la plus haute acception du mot peut seul se réclamer du caractère national qui lui donne des titres à la sollicitude du pouvoir central.

Travailler à l'application de la loi rendant obligatoire dans les écoles primaires, l'enseignement du dessin ; vulgariser les notions d'art ; favoriser la fondation de conservatoires, de cercles musicaux et littéraires, de conférences gratuites, de concerts publics, de clubs de spectacles instructifs à la classe ouvrière ; arriver ainsi à faire substituer un genre d'ornementation classiques aux fantaisies hétérodoxes des décorateurs de village dans les églises, les édifices publics et les résidences de nos campagnes. En un mot : former et cultiver le goût du peuple.

La faveur avec laquelle ces suggestions ont été accueillies dans le passé, et les réformes que les Conseils locaux ont déjà à leur crédit, sont de nature à stimuler leur bonne volonté.

Il sera facile à nos collègues des provinces anglaises d'exposer leurs vues à des Conseils d'Instruction Publique dont elles font partie.

Nos législateurs savent aussi bien que nous que la diffusion de l'enseignement du dessin est un élément de prospérité. Comme le dit un expert français : "L'art du dessin est un moyen de travail immédiat et sert de préparation à une éducation supérieure. Au Japon les enfants apprennent à dessiner en même temps qu'à lire. Ceux enfin qui ont pour devoir d'étudier et de comparer les conditions économiques des autres pays, pour l'avantage de celui qui les gouverne, ne peuvent ignorer que le degré d'éducation artistique des nations détermine leur rang dans le monde. Leur niveau intellectuel, leur importance commerciale, en dépendent. L'expérience de l'Allemagne nous le prouve."

En France la protection des arts est reconnue comme un devoir impérieux et la négligence en pareille matière est considérée comme une cause de décadence et de déchéance morale.

Voilà donc le but à poursuivre pour tout bon patriote. Si nous, membres du Conseil National des Femmes, nous contribuons dans quelque mesure à la "Renaissance" artistique de notre patrie, nous pourrions nous dire que nous avons commencé d'acquiescer une part de la dette que nous devons tous, citoyens et citoyennes, à sa gloire et à sa prospérité.

Clavigraphes Repares

Nous avons en main un assortiment considérable de Clavigraphes de haute qualité, strictement de première classe, que nous avons achetés en gros comme paiement partiel pour les Clavigraphes "Underwood" qui ont été entièrement réparés et examinés par des mécaniciens experts, et seront un travail en tout égal à celui des machines neuves.

Nous saurons les rendre solides et parfaits sous tous les rapports mais ils sont munis de nouvelles platines (platines de parties nouvelles partout où besoin est) ils sont très beaux et neufs d'apparence et ce sont un ornement pour n'importe quel bureau.

Nous les offrons chacun complet avec couvercle, muni d'un ruban neuf d'une couleur quelconque, telle que désiré, et chaque lettre garantie parfaite et toutes les parties solides et prêtes à accomplir le meilleur ouvrage et complet sous tous les rapports, à des bas prix extraordinaires.

Creelman Bros, Typewriter Co. 97 Rue St-François-Xavier.

CONCERTS DE MUSIQUE GRATUITS ! DEMAIN, PAR UN GRAPHOPHONE GEANT. La CIE S. CARSLY, LIMITEE. Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 26 Avril 1901. La Grande Vente de VETEMENTS Au Grand Magasin. Garçons ! Attention ! Habillements pour Garçons. Habillements pour Hommes. LE CELEBRE CHAPEAU A \$1.65. Gants pour Dames. APPAREILS A GAZ. NOTRE LIGNE SPECIALE. PATRONS et Publications Butterick en Vente à LA CIE S. CARSLY, Limitée.

John Murphy & Cie PATRONS ET PUBLICATIONS BUTTERICK ! ETOFFES A ROBES BLANCHES POUR 1ERE COMMUNION. DEPARTEMENT DES GANTS - Lignes Principales. CHAPEAUX ELEGANT GARVIS A \$5.00 ! VETEMENTS POUR GARÇONS. JOHN MURPHY & CIE 2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalfe. CONDITIONS COMPTANT. Téléphone Up 933.

Jambons et Bacon LAING Préparés au Sucre, de THE LAING PACKING AND PROVISION CO., Ltd. SEPT MAGASINS DE DETAIL. Ils sont préparés afin de plaire et au gourmet par leur délicatesse et leur prix modéré. Apportez-en avec vous à la maison.

CHEZ LES OUVRIERS

Les charpentiers de North Sydney ont organisé une branche de la fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique qui est connue sous le nom d'union No 782.

Le Conseil Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Le Comité Central des Métiers et du Travail s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. J. T. Fontaine, vice-président.

Les charpentiers de North Sydney ont organisé une branche de la fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique qui est connue sous le nom d'union No 782.

Une grande activité règne partout, un relevé nous montre que les charpentiers, les moulins de cuivre et fondeurs, les cigariers, les faiseurs de balais et brosses, les moulins de fer, les maçons, les imprimeurs, les employés dans les moulins de pulpe, les journaliers de bord, les camionneurs et les peintres ont beaucoup de travail et de bons salaires.

La construction de navires qui selon toute probabilité sera commencée sous peu dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse donnera un surcroît de travail aux charpentiers et caillats de tout le pays.

Charlotte, C. du N. — On parle d'un "trust" gigantesque qui comprendrait toutes les filatures de coton des États-Unis.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Le détective Pierre Richard a arrêté hier soir, le nommé Victor Sutton, 39 rue Davidson, sous une accusation de vol de fait et de vol sur la personne de John Comery.

Poudre à Pâtisserie ROYAL Rend le pain plus sain. Preserve les Aliments de l'Alun.

Les poudres à pâtisserie compo- sées d'alun sont les plus grands ennemis de la santé à l'époque actuelle.

Cincinnati et d'autres villes dans la détroite

Cincinnati, Ohio, 26 — La pénible situation, causée par l'inondation s'est encore aggravée aujourd'hui.

La situation est des plus tristes à Huntington, Calettsburg, Ironton et Portsmouth et à d'autres endroits le long de la rivière.

Le Grand Tronc Ne se fusionnera pas avec le C. P. R.

Londres, 26 — Le vice-président du Grand-Tronc nie que cette compagnie doive se fusionner avec le C. P. R. et la compagnie Richelieu et Ontario.

Le Croup — BAUME RHUMAL BELLE FETE RELIGIEUSE

Les enfants qui fréquentent les classes des Clercs St-Viateur, des couvents et des écoles élémentaires, dans le quartier St-Jean-Baptiste, ont fait leur première communion hier, mercredi, le 24 courant.

M. le curé Auclair a dit la messe et a donné la communion aux enfants. Le Rév. Messire Gagnon a donné deux allocutions avant et après la communion, fort touchantes, qui ont fait verser des larmes à grand nombre d'assistants.

La cérémonie de la Confirmation, dans l'après-midi, a aussi été très imposante. Mgr Bruchési, assisté d'un nombreux clergé, relevait par sa présence l'éclat de cette grande cérémonie. Il administra lui-même le sacrement de Confirmation aux enfants et fit une magnifique et touchante allocution dont il a le secret.

M. le curé a le droit de se féliciter de la magnificence de l'ordre qui a régné en ce beau jour, dont les enfants et les parents garderont longtemps le souvenir.

PANIQUE FINANCIERE AU JAPON Yokohama, Japon, 26 — Plus de vingt banques ont suspendu leurs paiements à Osaka et dans les provinces du sud et du centre. La Banque du Japon les a aidés, mais l'on s'attend à d'autres troubles. Une panique financière règne ici.

Superbe assortiment de CARRES EN LAINE au Merrill's Carpet Store, 1661 rue Notre Dame

POUR SE REMARIER Brière aurait tué ses cinq enfants

Chartres, France, 26 — Les cadavres des cinq enfants du fermier Brière, qui ont été assassinés le 21 avril, ont été enterrés hier après-midi dans la même fosse. L'évêque de Chartres, les fonctionnaires municipaux et un grand nombre d'autres personnes ont suivi le cortège funèbre.

On dit maintenant que le misérable a tué ses enfants pour pouvoir épouser une veuve qui avait repoussé ses avances parce qu'il avait une famille trop nombreuse. La crime a causé une profonde sensation en France.

La Coqueluche — BAUME RHUMAL STUPIDES FUMISTES

Les sonneries de fausses alarmes sembleraient avoir établi leurs quartiers à St-Henri. Hier, le soir, il y a eu deux fausses alarmes aux avertisseurs 7 et 51 la première à 6:38 et l'autre vers 11 heures.

M. Wm PENNY, marchand de fourrages, demeurant au No 609 rue Saint-André, écrit: "J'ai été atteint de malade de rognons durant des années. J'étais si mal que j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. ANNIE SMITH, demeurant au No 244, rue Mettana, écrit: "J'ai été atteinte de malade de rognons durant cinq ans. Je n'avais plus de force pour me lever à cause de la douleur qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

M. THOMAS WEBSTER, plombier, demeurant au No 667 rue D-Montigny, écrit: "J'ai souffert durant deux ans de malade de rognons et j'étais obligé de quitter mon travail à cause de douleurs qui j'étais obligé d'arrêter mon travail."

Un conseil par jour CONSEILS POUR LE BLANCHISSAGE

Lorsqu'on lave des bas noirs, il faut toujours les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Lorsqu'on lave des vêtements de couleur, on doit les laver à l'eau froide. On ne doit pas laisser longtemps le linge qui a été mouillé avant de le repasser, car on détacherait beaucoup ainsi la raideur du linge. Après un lavage à l'eau froide, on doit le repasser à l'eau chaude.

Lorsqu'on fait de l'indienne il faut y ajouter une cuillerée d'huile de térébenthine qui non seulement rend le linge plus brillant, mais qui empêche le fer de s'y attacher. On ajoute aussi la qualité de l'indienne en le faisant bouillir avec un peu de sel ou de jus de citron.

Méfiez-vous des Fièvres Typhoïdes Armez-vous pour combattre les microbes de cette terrible maladie. Les fièvres typhoïdes, cette affreuse maladie dont les conséquences sont trop souvent funestes, sont presque à l'état d'épidémie. Voilà donc le moment plus que jamais de faire usage du VIN ST MICHEL TONIQUE qui est le meilleur préservatif des fièvres, car il purifie et enrichit le sang et lui donne la force nécessaire pour combattre le germe de la maladie.

\$3,000.00 EN PRIMES Afin de faire connaître la qualité supérieure de notre cutellerie Sheffield, nous avons décidé de donner à chaque acheteur d'un couteau et d'une fourchette un coupon gratis donnant droit à une distribution de 271 prix, formant un total de \$3,000.00.

Ne Cassera pas a la Taille. Examinez le "Crest" quand vous serez prête à en faire l'achat. Un corset qui contient un principe nouveau et vital dans la fabrication du corset. Un principe, qui a toujours été cherché, mais en vain par les fabricants de corsets de vieux style, mais trouvé et appliqué par les fabricants du "Crest."

THE POLSON IRON WORKS Engins et Bouilloires pour tous services, Constructeurs de Vaisseaux en Acier, Dragues Hydrauliques et à Cuillères, de toutes dimensions. USINES ET BUREAUX Rue Esplanade-Est, TORONTO

Héritages Sanglants Feuilleton de "LA PATRIE" — Qui sait ?... répéta Marguerite. Et elle se laissa guider, en effet, par la fillette, vers le bas du parc, où, sous les grands arbres, la solitude était complète.

— Qui sait ?... répéta Marguerite. Et elle se laissa guider, en effet, par la fillette, vers le bas du parc, où, sous les grands arbres, la solitude était complète.

Lucien vint le voir aux premiers beaux jours, et il reparut, important du bonheur, plein le cœur.

Colloci s'empressa de le recevoir. — N'importe, le brave homme ne vous le point lui parler d'une salomon.

— Eh bien ! qu'est-ce que ça demande-t-elle. — Qu'est-ce que ça demande-t-elle. — Eh bien ! qu'est-ce que ça demande-t-elle.

— Je voulais avoir mademoiselle. — Eh bien ! qu'est-ce que ça demande-t-elle. — Qu'est-ce que ça demande-t-elle.

RAPPORT DES BANQUES

Accumulation de l'actif.—Augmentation de la circulation.—Diminution des dépôts à demande

Le rapport des banques canadiennes pour le mois de mars, outre qu'il indique que le volume des affaires s'est maintenu considérable, montre que l'actif s'est accru dans de plus grandes proportions que le passif.

Table with columns: PASSIF, MARS 1901, FÉVRIER 1901, MARS 1900. Rows include Capital payé, Réserve, Circulation, etc.

NOS COURS CIVILES

COUR SUPÉRIEURE
—Abraham Hader, exequat, vs Georges Pilon...
—Dane Charlot, M. Thomson et vir vs The Toronto and Western Junction...

COUR DE PRATIQUE
—L. H. Hainault, exequat, la succession vacante de M. Leclercq...
—M. P. Poirier, exequat, la succession vacante de M. Leclercq...

GRÈVE DES TITELLES
—Les agents Peabody & Pères...
—M. J. Poirier, exequat, la succession vacante de M. Leclercq...

LA BARBARIE EN VIRGINIE
Le fouet pour les femmes
Deux femmes de mauvaise vie ont été arrêtées à Suffolk (Virginie) et le juge les a condamnées à subir la peine du fouet en public.

Montreal Light, Heat & Power Company

CAPITAL AUTORISÉ = \$17,000,000

Etablissement de Credit: LA BANQUE DE MONTREAL

MM. H. S HOLT, - - - - - Président
JAMES ROSS, - - - - - 1er Vice-Président
RODOLPHE FORGET, - - - - - 2ème Vice-Président
H. H. HENSHAW, - - - - - Secrétaire-Trésorier

DIRECTEURS:
M. H. MONTAGU ALLAN, Directeur de la Compagnie du Gaz de Montréal, Directeur de la Banque des Marchands du Canada.
HON. L. J. FORGET, Sénateur, Président de la Compagnie des Tramways de Montréal, Président de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario.

Aux Actionnaires des COMPAGNIES ROYALE ELECTRIQUE ET DU GAZ DE MONTREAL

Messieurs:
La Montreal Light, Heat and Power Company a été incorporée par de forts actionnaires de la Compagnie Royale Electrique, de la Compagnie du Gaz de Montréal et de la Montreal & St. Lawrence Light and Power Company (ci-devant la compagnie Manufacturière de Chamblay).

BUREAUX DE M. L. J. FORGET & CIE, MONTREAL, 25 AVRIL 1901.

Aux Actionnaires de la Compagnie Royale Electrique et de la Compagnie du Gaz de Montréal.
Nous vous offrons par les présentes de vous échanger les actions que vous possédez actuellement dans la Compagnie du Gaz de Montréal ou dans la Compagnie Royale Electrique pour des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company.

A la Royal Trust Company.
J'accepte, par les présentes, une offre qui m'a été faite par MM. L. J. Forget & Cie., pour échanger les actions que j'ai maintenant dans la Compagnie Royale Electrique ou dans la Compagnie du Gaz de Montréal pour des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company.

A FARNHAM
Il n'y a pas de picote
M. O. Boisvert, maire de la ville de Farnham, nous prie de bien vouloir constater ce qui se trouve dans les journaux à l'effet qu'il y avait un cas de variole à Farnham.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas. Six paquets de 1/2 onces.

NOTE.—Les actionnaires qui ont des certificats d'actions voudront bien les endosser en faveur de The Royal Trust Company et les expédier avec cette lettre.
Les actionnaires de la Compagnie Royale Electrique qui pourraient avoir droit à une part fractionnelle d'une action voudront bien dire s'ils désirent la vendre ou acheter la part fractionnelle restante pour compléter leur action.

LE "DEUTSCHLAND"

Est plus rapide que le "Majestic"
Liverpool, 26.—Il n'y a plus de sérieux de rivalité possible entre le Deutschland, de la ligne Hambourg-Guyane-Américaine et le Majestic, de la White Star, au point de vue de la vitesse.

Pour vos MATS et RUGS allez au Merrill's Carpet Store, 1661 rue Notre Dame.

PROMOTION
Le constable Robert Brophy sera nommé assistant-détective en remplacement de M. Reid, promu au grade de détective.

BONNE PRECAUTION
Si vous êtes sauté à la toux, prenez un peu de BAUME RHUMAL avant de vous exposer à l'air vif.

CHEMINS DE FER
M. W. R. Callaway, agent général des passagers de la ligne Soo, vient de publier deux intéressants pamphlets.

La Grippe—BAUME RHUMAL
Berthierville, 26.—Quelque l'eau soit retirée depuis assez longtemps, les trottoirs sont encore dans un état impraticable dans les endroits qui ont souffert de l'inondation.

A BERTHIER
Berthierville, 26.—Quelque l'eau soit retirée depuis assez longtemps, les trottoirs sont encore dans un état impraticable dans les endroits qui ont souffert de l'inondation.

PARADE MILITAIRE
Les "Fifth Royal Scots" ont paraded hier, dans les principales rues de la ville. On a beaucoup admiré l'excellente tenue et l'allure vraiment militaire de ces populaires soldats.

CE N'EST PAS de l'huile de Foie de Morue, mais de l'Emulsion Scott d'huile de foie de morue. Il s'en faut que ce soit la même chose.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

UNE COLLISION

Entre un tramway et un wagon de déménagement
Depuis deux jours, il arrive souvent que des lumières s'éteignent dans la municipalité de Westmount, ce qui occasionne des accidents.

A LAVALTRIE
Un citoyen se fait broyer la tête par un arbre
Lavaltrie, 26.—Monsieur Joseph Prud'homme, de la Grande Côte, a été victime d'un pénible accident.

Rhume Obstiné—BAUME RHUMAL
IL A CE QU'IL MERITE
Thomas Lawlor, n'a vraiment pas eu de chance hier soir. Comme il voulait forcer le commis de l'hôtel Manhattan, rue Craig, à lui donner à boire sans argent.

UNE FEMME BLESSEE
Mme Elizabeth O'Neill, domiciliée au No 18 rue Ste-Rose, s'est légèrement blessée, hier soir, à l'angle des rues Papineau et Ontario.

PASSEPORTS REFUSES
Plus de cinquante journalistes italiens qui s'en allaient chercher de l'ouvrage à Vermont, sur le chemin de fer Rutland, n'ont pu se rendre à destination, faute des passeports qui leur étaient nécessaires.

A FARNHAM
Il n'y a pas de picote
M. O. Boisvert, maire de la ville de Farnham, nous prie de bien vouloir constater ce qui se trouve dans les journaux à l'effet qu'il y avait un cas de variole à Farnham.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

PHOSPHATÉ DE WOOD.
Le Grand Double Anglaise
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada, sans remède sur ce cas.

Beau et très doux

Toronto, 26. — Temps beau et très doux, aujourd'hui et samedi.

OBSERVATIONS

Il a plu abondamment dans le sud des Provinces Maritimes et dans un grand nombre d'endroits des Territoires du Nord-Ouest.

AUX BUREAUX DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

MM. O'Carin, président de la société d'exposition de St-Jean, et Bléand, secrétaire, ont eu une entrevue avec les ministres, ce matin, afin de demander l'aide du gouvernement pour une exposition agricole régionale.

M. LAVENTURE

M. Laventure, un Haïtien distingué, donnera une conférence ce soir sur la question des races.

A DINER

Ottawa, 26. — L'hon. M. Broder avait invité à dîner hier soir dans les salons de l'Oratoire, l'hon. M. Dandurand, MM. Desmarais, M.P., Madore, M.P., C. Piché, J. A. Drouin et Marceau.

M. J. D. CHARTRAND

M. J. D. Chartrand, du collège militaire de Kingston, Ont., est arrivé à Montréal, ce matin et passera une nuit à la maison de M. Chartrand, on le sait, est candidat aux fonctions de chef de police ; il vient consulter ses amis et présenter ses hommages aux échevins.

LE COMMERCE ALLEMAND

L'état des finances d'Allemagne pour les derniers trois mois accuse une assez forte diminution sur les périodes précédentes. Ainsi les exportations ont baissé de \$14,400,000 et les importations, de \$25,000,000.

A LA CAPITALE

Les élévateurs dans le port de Montréal. Le "combine" du papier. — Le fanatisme à l'œuvre.

Correspondance spéciale à "La Patrie". Ottawa, 26 avril 1901.

Voilà à quoi meurt, avec certaines gens et en certains lieux, la tolérance.

La branche du ministère des Travaux Publics, appelée "Mechanical Branch" a été, jusqu'ici, presque complètement entre les mains d'employés d'origine anglaise.

Il y a une dizaine de jours, M. Tarte a fait préparer par ses officiers, un état du personnel requis pour exécuter les travaux, non seulement dans cette partie du ministère, mais dans toutes les autres.

Environ 600 hommes ont été congelés, parmi lesquels 12 à 15 employés de la "Mechanical Branch" — à peu près tous des Anglais — pour l'excellente raison qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'autres employés d'autres origines.

De suite, dans toute la presse torontoise d'Ontario, M. Tarte est accusé de manger de l'anglais.

On se demande comment tout cela finira l'un de ces jours, si le torontois intolérant continue à jouer la dangereuse partie qu'il joue à cette heure.

LE SPECTRE DE LA VARIOLE

Un prisonnier qui aurait passé plusieurs nuits dans la même chambre et le même lit que Dufaut, le varioleux, crée une sensation extraordinaire au palais de justice.

La police et les gardes de la prison sous l'empire de la terreur

Le prévenu, qui peut être atteint du terrible mal, est relâché après avoir été vacciné

Comme la "Patrie" l'a annoncé un nommé William McKensie a été traduit hier matin, devant le magistrat Lafontaine sous l'accusation d'avoir été trouvé filant dans les cours du Pacifique Canadien, par l'agent Guerin.

Après s'être consulté avec le détective Guenet, le magistrat fixa le procès de McKensie à mercredi prochain et ce dernier fut reconduit dans une des cellules du palais de justice.

Le premier moment d'excitation passé, on téléphona au docteur Laberge, du bureau de santé. Le médecin de la cité se rendit aussitôt au palais de justice et examina soigneusement le prisonnier.

Le docteur Laberge retourna à la prison et donna ordre aux gardiens de conduire McKensie dans une cellule particulière, mais pas en un lieu où il y aurait d'autres détenus.

LE "COMBINE" DU PAPIER

Le gouvernement ordonne une enquête sur les plaintes de l'association des journalistes

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 26. — Il paraît décidé que le "combine" du papier va faire le sujet d'une enquête de la part du gouvernement.

CONFIANCE MAL PLACEE

Un commis de confiance de Québec lève le pied, et son patron a \$33,000 de moins dans sa caisse

(Dépêche spéciale)

Québec, 26. — On annonce la disparition d'un jeune homme qui était depuis plusieurs années le commis de confiance d'un de nos principaux courtiers.

Le nouveau équipement Oliver ne paraît pas être très populaire à Québec. Soldats, officiers, et en particulier des hommes qui ont fait partie des contingents canadiens dans le Sud-Africain, et qui ont eu à la porter pendant de très longues marches.

Le "Carolina", de la ligne Richelieu, est arrivé de Montréal vers midi et demi, et le "Sagouany", de la même compagnie, est arrivé de Sorel vers 7 heures, ce matin.

DANS LA CHAMBRE D'UNE JEUNE FILLE

Un voleur surpris au milieu de la nuit est forcé de déguerpir

Le 20 avril dernier, vers minuit et demi, Mlle Michaud, qui demeure au No 148 rue Berri, était réveillée par un bruit qui semblait provenir de sa chambre.

Les détectives Picard et Reid furent aussitôt chargés de mettre le grappin sur l'audacieux cambrioleur dans la chambre de la jeune fille.

UN FIASCO MONUMENTAL

Les offres reçues par l'entremise de la Banque de Montréal pour l'emprunt de \$1,500,000 déconcertent les pessimistes

Opinions des échevins Martineau, Lavallée, Savignac et autres. — Des comparaisons intéressantes

Les offres reçues par la Banque de Montréal pour l'emprunt de \$1,500,000 sont l'objet d'intéressantes commentaires dans les cercles municipaux.

Naturellement, le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas. La soumission la plus élevée ne donnerait que \$1,429,500, ce qui ferait un déficit de \$70,500 à combler.

Plusieurs échevins ont fait hier certains calculs pour établir quelles seraient les offres les plus avantageuses, de celle faite directement à la ville par la Banque d'Épargne pour l'emprunt de \$800,000 à 10 1/2 % ou de mise de la Banque de Montréal à celle de E. H. Gay & Co. par l'entremise de la Banque d'Épargne.

Le taux d'intérêt n'étant pas le même dans les deux cas, les calculs sont assez difficiles à préciser.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas. La soumission la plus élevée ne donnerait que \$1,429,500, ce qui ferait un déficit de \$70,500 à combler.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas. La soumission la plus élevée ne donnerait que \$1,429,500, ce qui ferait un déficit de \$70,500 à combler.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas. La soumission la plus élevée ne donnerait que \$1,429,500, ce qui ferait un déficit de \$70,500 à combler.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas. La soumission la plus élevée ne donnerait que \$1,429,500, ce qui ferait un déficit de \$70,500 à combler.

LE "TIVERTON" ECHOUE

Un autre accident regrettable sur la route du St-Laurent

La saison de navigation débute sous de mauvais auspices

Grâce à une information reçue à la dernière heure, des bureaux du maire de Havre, on s'est enregistré les départs et les arrivées des navires.

Le "Tiverton" est parti de Montréal vers midi et demi, et le "Sagouany", de la même compagnie, est arrivé de Sorel vers 7 heures, ce matin.

Le "Tiverton" est parti de Montréal vers midi et demi, et le "Sagouany", de la même compagnie, est arrivé de Sorel vers 7 heures, ce matin.

Le "Tiverton" est parti de Montréal vers midi et demi, et le "Sagouany", de la même compagnie, est arrivé de Sorel vers 7 heures, ce matin.

Le "Tiverton" est parti de Montréal vers midi et demi, et le "Sagouany", de la même compagnie, est arrivé de Sorel vers 7 heures, ce matin.

Table with 2 columns: Location, Amount. Includes New-Rochelle, Buffalo, N.Y., Louisville, Kent, etc.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.

Le conseil n'est pas tenu d'accepter ces offres et il est fort probable qu'il ne les acceptera pas.



Advertisement for Gazeliers, Brackets, and other products.